#### Nº 7664<sup>4</sup>

#### CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2020-2021

### PROJET DE LOI

portant modification de la loi modifiée du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire

# DISPENSE DU SECOND VOTE CONSTITUTIONNEL PAR LE CONSEIL D'ETAT

(12.3.2021)

#### Le Conseil d'État,

appelé par dépêche du Président de la Chambre des députés du 19 février 2021 à délibérer sur la question de dispense du second vote constitutionnel du

#### PROJET DE LOI

## portant modification de la loi modifiée du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire

qui a été adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 19 février 2021 et dispensé du second vote constitutionnel ;

Vu ledit projet de loi et l'avis émis par le Conseil d'État en sa séance du 11 décembre 2020 ;

#### se déclare d'accord

avec la Chambre des députés pour dispenser le projet de loi en question du second vote prévu par l'article 59 de la Constitution.

Ainsi décidé en séance publique à l'unanimité des 16 votants, le 12 mars 2021.

Le Secrétaire général, Marc BESCH La Présidente, Agny DURDU